

Présentation du Programme Sport-Arts-études

28 avril 2026



 École secondaire de la Cité-des-Jeunes

Centre
de services scolaire
des Trois-Lacs

Québec 

LE PROGRAMME SAÉ EN PHOTOS



 INCLUSION
ENGAGEMENT
COLLABORATION
APPARTENANCE



Programmes Sport-Études au Québec (MEQ)

Les programmes Sport-études permettent à un élève-athlète de concilier ses objectifs scolaires et sportifs, en priorisant la réussite scolaire. Le bien-être de l'élève-athlète doit primer pour assurer son développement global.

En s'inscrivant, l'élève doit être conscient que le rythme d'apprentissage est plus rapide qu'en cheminement régulier. Le temps passé en classe est moindre. L'élève devra donc être investi et faire preuve d'autonomie.

L'inscription devient officielle lorsque les deux parties, soit l'école et l'organisme sportif affilié, acceptent la candidature.

Important :

Ne pas confondre un programme Sport-Études et un programme de concentration affiliés au programme SAÉ



Concentrations affiliées au programme SAÉ à la Cité

Qu'est-ce que c'est?

Au sein du programme Sport-Arts-études de la Cité-des-Jeunes, nous avons des élèves qui profitent de la structure (horaire), mais qui appartiennent à des sports de concentration. Il est donc très important de comprendre :

Sports de Concentration affiliée au programme SAÉ

- ⇒ À ne pas confondre avec les concentrations du secteur régulier
- ⇒ Sport pris en charge par un mandataire externe ET NON PAR UNE FÉDÉRATION
- ⇒ Entraîneurs certifiés
- ⇒ L'élève ne peut pas se définir comme un élève Sport-études
- ⇒ Les places étant limitées, aucune garantie quant à l'acceptation au programme
- ⇒ Exemples: Hockey, danse, cheerleading, etc.

Important:

Considérant que les équipes d'hockey représentent l'école de la Cité-des-Jeunes et qu'elles évoluent au sein du RSEQ, cette concentration a prépondérance sur les autres





Programme Arts-Études (MEQ)

Le programme Arts-études vise l'enrichissement de la formation dans une discipline artistique en vue d'une préparation aux études supérieures en arts, le cas échéant.

Voici les caractéristiques du programme Arts-études :

- ⇒ il repose sur l'une ou l'autre des quatre disciplines artistiques du Programme de formation de l'école québécoise
- ⇒ il offre un enrichissement de la formation par l'approfondissement significatif d'une même discipline artistique
- ⇒ il offre aux élèves la possibilité de bénéficier d'une aide à la pension et au transport selon certaines conditions
- ⇒ les élèves y sont admis à partir d'évaluations permettant de vérifier les aptitudes artistiques des candidats
- ⇒ il peut exiger une formation artistique préalable
- ⇒ il se peut, qu'exceptionnellement, une partie de la formation soit donnée dans les locaux d'un partenaire de formation artistique (spécialistes externes légalement qualifiés qui complètent le travail des enseignants).



Développement des apprentissages

100 % du programme académique est réalisé en 70 % du temps par les élèves. **Le rythme exigé pour les apprentissages est donc plus élevé.**

La réussite scolaire doit primer sur l'atteinte d'objectifs sportifs ou artistiques.

L'élève doit être prêt à s'engager sérieusement dans sa réussite scolaire.

Tout au long de son parcours, il devra réussir tous ses cours, maintenir une bonne moyenne générale et avoir un bon comportement (respect du code de vie en tout temps).



Qui peut s'inscrire avec nous?

Pour s'inscrire dans une école Sport-études, l'élève doit:

- ✓ Pratiquer un sport lié à une fédération sportive
- ✓ Pratiquer un sport dont la fédération a signé une entente avec l'école
- ✓ Être accepté par un organisme sportif affilié (OSA)
- ✓ Être identifié ou en voie de l'être
- ✓ Élève-Athlète accrédité (espoir, relève, élite et excellence)
- ✓ Avoir l'intention de prioriser sa réussite scolaire
- ✓ Démontrer de l'autonomie et de la motivation
- ✓ S'engager sérieusement dans la pratique de son sport



Volet académique

Horaire



P-0 : 8 h à 9 h 15

Pause (15 minutes)

P-1 : 9 h 30 à 10 h 45

Pause (20 minutes)

P-2 : 11 h 05 à 12 h 20

PM Sport-études :

3 heures par jour du lundi au vendredi

PM Arts-études :

P-3 : 13 h 20 à 14 h 35

Pause (20 minutes)

P-4 : 14 h 55 à 16 h 10

Grille-matières

Les cours offerts respectent le régime pédagogique et le nombre d'heures minimum obligatoires

Groupes fermés

Encadrement pédagogique

- ⇒ Encadrement : reprise d'examens, études, etc.
- ⇒ Rencontre Teams
- ⇒ Flexibilité quant aux échéanciers : Évaluations et remise travaux

Particularités du programme

- ⇒ Respect du régime pédagogique
- ⇒ Groupes fermés
- ⇒ Rythme accéléré pour certaines matières/niveaux
- ⇒ Transport sous la responsabilité des parents
- ⇒ Aide au déplacement pour **élèves accrédités** dont la résidence principale est **à plus de 20 km** de l'établissement d'enseignement
- ⇒ Aide à la pension pour **les élèves provenant d'autres Centres de services scolaires** et qui répondent à des règles spécifiques
- ⇒ Conditions à respecter (académiques, sportives et artistiques) pour demeurer dans le programme (voir critères d'admission)
- ⇒ Contrat d'engagement à signer



Horaire modèle | Élève artiste

	JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3	JOUR 4	JOUR 5	JOUR 6	JOUR 7	JOUR 8	JOUR 9
8h à 9h15	ANG183-82 Anglais SAE1 CHRONIS,H. G-112	SCI183-82 Science & tech. SAE BELHUMEUR,S. C-107	UNI186-82 Univers social SAE BERGERON,M. 217-CC	UNI186-82 Univers social SAE BERGERON,M. 217-CC	EDU181-82 Éduc. physique SAE DANDURAND,C. EDUC-3	MAT185-82 Mathématique SAE1 MURPHY,A. 222-CC	DRA182-82 Art dramatique SAE ROY,F. 226-CC	FRA186-82 Français SAE1 BERGERON,O. 220-CC	FRA186-82 Français SAE1 BERGERON,O. 220-CC
9h30 à 10h45	MAT185-82 Mathématique SAE1 MURPHY,A. 222-CC	MAT185-82 Mathématique SAE1 MURPHY,A. 222-CC	DRA182-82 Art dramatique SAE ROY,F. 226-CC	FRA186-82 Français SAE1 BERGERON,O. 220-CC	FRA186-82 Français SAE1 BERGERON,O. 220-CC	ANG183-82 Anglais SAE1 CHRONIS,H. G-112	SCI183-82 Science & tech. SAE BELHUMEUR,S. C-107	UNI186-82 Univers social SAE BERGERON,M. 217-CC	UNI186-82 Univers social SAE BERGERON,M. 217-CC
11h05 à 12h20	UNI186-82 Univers social SAE BERGERON,M. 217-CC	UNI186-82 Univers social SAE BERGERON,M. 217-CC	MAT185-82 Mathématique SAE1 MURPHY,A. 222-CC	MAT185-82 Mathématique SAE1 MURPHY,A. 222-CC	FRA186-82 Français SAE1 BERGERON,O. 220-CC	FRA186-82 Français SAE1 BERGERON,O. 220-CC	ETH181-82 Éthi. et cultu. SAE1 CÔTÉ BERGERC G-126	ANG183-82 Anglais SAE1 CHRONIS,H. G-112	SCI183-82 Science & tech. SAE BELHUMEUR,S. C-107
12h20 à 13h20									

Les élèves sont en classe artistique
(musique, arts plastiques ou art dramatique)
tout l'après-midi:

PÉRIODE 3 : 13 H 20 À 14 H 35

PÉRIODE 4 : 14 H 55 À 16 H 10



Horaire modèle | Élève sportif

	JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3	JOUR 4	JOUR 5	JOUR 6	JOUR 7	JOUR 8	JOUR 9
8h à 9h15	ANG183-82 Anglais SAE1 <i>CHRONIS,H.</i> G-112	SCI183-82 Science & tech. SAE <i>BELHUMEUR,S.</i> C-107	UNI186-82 Univers social SAE <i>BERGERON,M.</i> 217-CC	UNI186-82 Univers social SAE <i>BERGERON,M.</i> 217-CC	EDU181-82 Éduc. physique SAE <i>DANDURAND,C.</i> EDUC-3	MAT185-82 Mathématique SAE1 <i>MURPHY,A.</i> 222-CC	DRA182-82 Art dramatique SAE <i>ROY,F.</i> 226-CC	FRA186-82 Français SAE1 <i>BERGERON,O.</i> 220-CC	FRA186-82 Français SAE1 <i>BERGERON,O.</i> 220-CC
9h30 à 10h45	MAT185-82 Mathématique SAE1 <i>MURPHY,A.</i> 222-CC	MAT185-82 Mathématique SAE1 <i>MURPHY,A.</i> 222-CC	DRA182-82 Art dramatique SAE <i>ROY,F.</i> 226-CC	FRA186-82 Français SAE1 <i>BERGERON,O.</i> 220-CC	FRA186-82 Français SAE1 <i>BERGERON,O.</i> 220-CC	ANG183-82 Anglais SAE1 <i>CHRONIS,H.</i> G-112	SCI183-82 Science & tech. SAE <i>BELHUMEUR,S.</i> C-107	UNI186-82 Univers social SAE <i>BERGERON,M.</i> 217-CC	UNI186-82 Univers social SAE <i>BERGERON,M.</i> 217-CC
11h05 à 12h20	UNI186-82 Univers social SAE <i>BERGERON,M.</i> 217-CC	UNI186-82 Univers social SAE <i>BERGERON,M.</i> 217-CC	MAT185-82 Mathématique SAE1 <i>MURPHY,A.</i> 222-CC	MAT185-82 Mathématique SAE1 <i>MURPHY,A.</i> 222-CC	FRA186-82 Français SAE1 <i>BERGERON,O.</i> 220-CC	FRA186-82 Français SAE1 <i>BERGERON,O.</i> 220-CC	ETH181-82 Éthi. et cultu. SAE1 <i>CÔTÉ BERGERC</i> G-126	ANG183-82 Anglais SAE1 <i>CHRONIS,H.</i> G-112	SCI183-82 Science & tech. SAE <i>BELHUMEUR,S.</i> C-107
12h20 à 13h20									

EN APRÈS-MIDI, les élèves sont pris en charge par les différents organismes sportifs affiliés à raison de 3 heures par jour du lundi au vendredi inclusivement



Mesures de soutien

➔ ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE (13 H 20 À 14 H 35 TOUS LES JOURS) :

- ➔ Sert à reprendre des évaluations
- ➔ Sert à reprendre des travaux
- ➔ Sert à pallier les absences lors de compétitions ou lors de sorties culturelles

➔ RÉCUPÉRATIONS :

- ➔ Matin (7 h 30 à 7 h 55), midi (12 h 30 à 13 h) et 3^e période (13 h 20 à 14 h 35)
- ➔ Moments privilégiés pour permettre aux élèves de consolider leurs acquis



CRITÈRES D'ADMISSION

ÊTRE ACCEPTÉ PAR
L'ORGANISME SPORTIF AFFILIÉ

RÉUSSIR L'AUDITION EN ART ET
ÊTRE ACCEPTÉ PAR LE
RESPONSABLE ARTISTIQUE

- ✓ Obtenir la note de passage dans tous les cours
- ✓ Avoir une moyenne générale de 70%
- ✓ Lettre de motivation **écrite à la main et par l'élève**

Organisme sportif affilié - OSA

Qu'est-ce qu'un organisme sportif affilié:

⇒ Un organisme, une association ou un club sportif désigné par une fédération sportive

Exemple: Baseball

Mandataire: LSL SE Baseball

Fédération: Baseball Québec

⇒ L'OSA est le premier maillon de la chaîne pour l'acceptation d'un élève athlète

⇒ **Le parent est responsable de communiquer avec l'OSA du sport pratiqué par l'enfant**



Organisme sportif affilié - OSA

Responsabilités de l'organisme sportif affilié :

- ⇒ L'organisme sportif affilié est responsable de communiquer avec les parents la date pour l'évaluation sportive
- ⇒ L'organisme sportif affilié transmettra au coordonnateur du programme SAÉ de l'école choisi par les parents la confirmation de l'acceptation ou refus de l'élève-athlète
- ⇒ L'organisme sportif affilié est responsable de mettre en place un système de transport pour les élèves le midi
- ⇒ L'organisme sportif affilié est responsable des élèves sportifs tous les après-midis du lundi au vendredi du premier jour de classe jusqu'à la fin de la première semaine du mois de juin
- ⇒ L'organisme sportif affilié doit communiquer quotidiennement au coordonnateur du programme les absences des élèves athlètes aux différents entraînements

Important:

Être accepté par un OSA ne signifie pas que l'enfant est accepté au PROGRAMME SAÉ de la Cité-des-Jeunes



Enseignant-responsable-artistique

Qu'est-ce qu'un enseignant responsable artistique:

- ⇒ Enseignant qualifié et spécialisé dans une discipline artistique reconnue par le ministère: Art dramatique, arts plastiques et musique
- ⇒ Enseignant libéré pour enseigner le programme Arts-études
- ⇒ Enseignant responsable de la sélection des élèves (audition, évaluation portfolio, etc.)



Enseignant-responsable-artistique

Responsabilités de l'enseignant artistique:

- ⇒ L'enseignant est responsable de communiquer avec les parents la date pour l'évaluation artistique
- ⇒ L'enseignant transmettra au coordonnateur du programme SAÉ de l'école la confirmation de l'acceptation ou refus de l'élève-artiste
- ⇒ L'enseignant est responsable des élèves artistes tous les après-midis (deux périodes de 75 minutes) du lundi au vendredi
- ⇒ L'enseignant doit communiquer via Mozaïk les absences des élèves

Important:

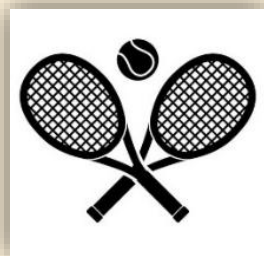
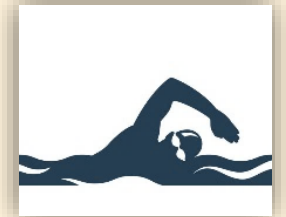
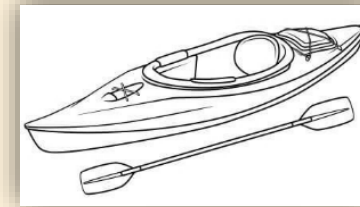
Être accepté par le responsable artistique ne signifie pas que l'enfant est accepté au PROGRAMME ARTS-ÉTUDES de la Cité-des-Jeunes



Sport-études

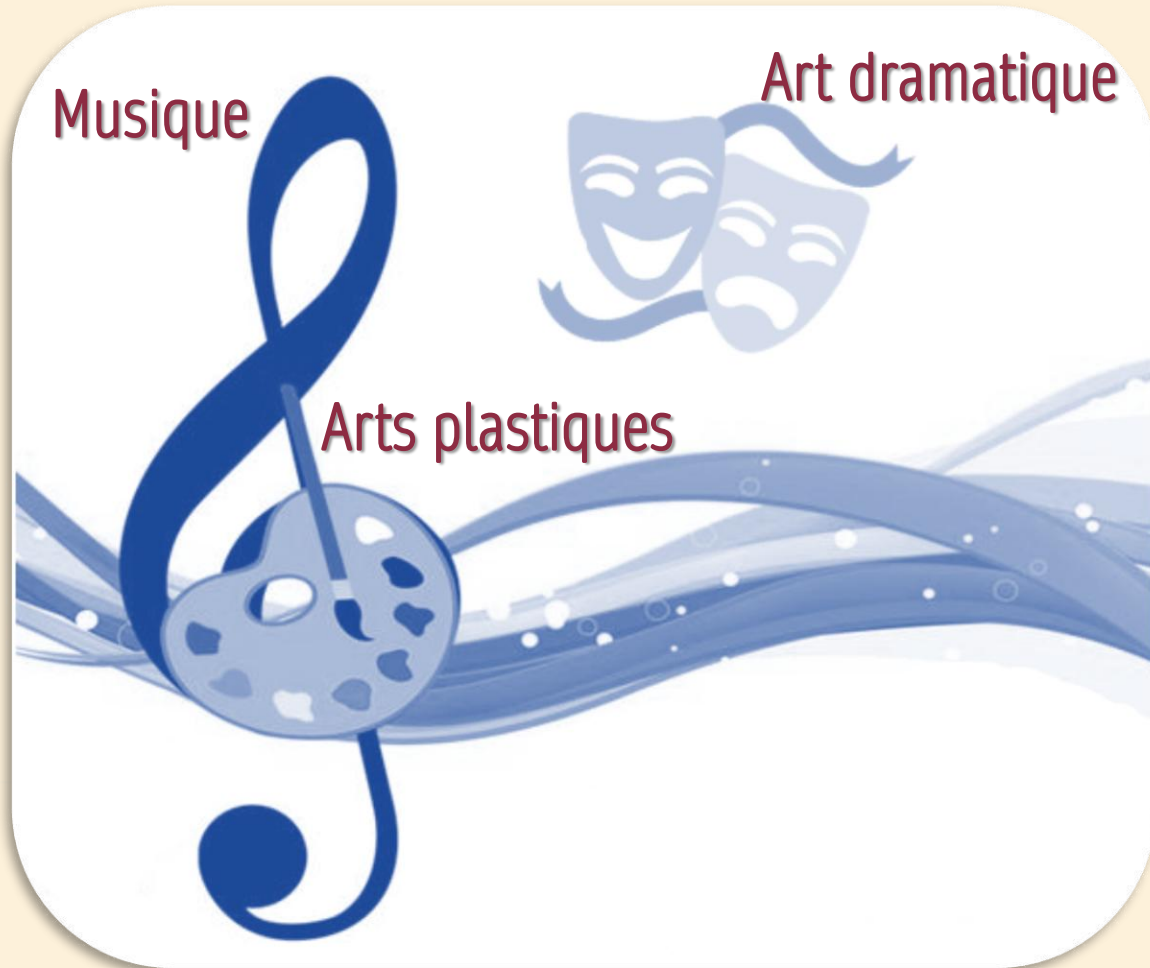


15 heures
par semaine



INCLUSION
ENGAGEMENT
COLLABORATION
APPARTENANCE

Arts-études



12,5 heures
par semaine



Arts-plastiques

La formation du programme Arts-études permet une formation de 200 heures en arts plastiques qui respecte le programme de l'école et propose l'enrichissement par de nombreux projets tels que :

- ⇒ Projets multiples en lien avec l'histoire de l'art
- ⇒ Expérimentation de plusieurs médiums
- ⇒ Intégration du multimédia
- ⇒ Projets multidisciplinaires avec le volet Art dramatique
- ⇒ Œuvre collective dans l'enceinte de l'école et dans des lieux externes
- ⇒ Artistes invités (approche orientante)
- ⇒ Sorties culturelles
- ⇒ Expositions d'œuvres personnelles
- ⇒ Etc.





Art dramatique

La formation du programme Arts-études permet une formation de 200 heures en art dramatique qui respecte le programme de l'école et propose l'enrichissement par de nombreux projets tels que :

- ⇒ Projets multiples en lien avec l'histoire du théâtre
- ⇒ Expérimentation de plusieurs techniques théâtrales
- ⇒ Initiation aux techniques de cinéma
- ⇒ Projets multidisciplinaires avec le volet Arts plastiques
- ⇒ Artistes invités
- ⇒ Plusieurs sorties culturelles/année scolaire
- ⇒ Présentations multiples
- ⇒ Productions théâtrales d'envergure devant grand public
- ⇒ Etc.





Musique

Programme offert seulement à partir de la 2^e année du secondaire

La formation du programme Arts-études permet une formation de 200 heures en musique qui respecte le programme de l'école et propose l'enrichissement par de nombreux projets tels que :

- ⇒ Théorie musicale
- ⇒ Littérature musicale
- ⇒ Culture auditive (solfège et dictées)
- ⇒ Répétition d'orchestres en après-midi
- ⇒ Chorale
- ⇒ Sorties musicales éducatives
- ⇒ Classe de maîtres
- ⇒ Petits ensembles
- ⇒ Préparation aux auditions et tests d'admission
- ⇒ Culture à l'école
- ⇒ Etc.

Le programme d'art-étude **musique** est offert principalement aux élèves de la 2^e, 3^e, 4^e et 5^e année du secondaire. Les élèves de première sont invités à s'inscrire à notre programme de concentration musique du secteur régulier pour éventuellement joindre l'art-étude en 2^e secondaire



Informations importantes | Coûts

Coût du programme Sport-études ou des concentrations affiliées :

➔ Déterminé par l'organisme sportif affilié

Coût du programme Arts-études :

➔ Environ 1000\$ (cette année, 300\$ a été donné par le gouvernement en lien avec les PPP)

➔ Achat IPAD pour l'art dramatique et les arts plastiques + achat de quelques applications (environ 20\$)



Informations importantes

Examen d'admission: Aucun examen

Processus d'admission: Disponible sur le site internet de l'école dans la section :

[NOS PROGRAMMES](#)

Période d'inscription pour 2027-2028: 1^{er} mai 2026 au 31 août 2026

Portes ouvertes de la Cité-des-Jeunes: **24 mai 2026 9 h 30 à 11 h 30**



Processus d'admission

Sur la page Web de l'école, dans la section Programmes/Sport-études ou Arts-études, vous retrouverez ceci:

Inscription

Inscription **2027-2028** pour les élèves de la 5^e année du **PRIMAIRE** en **2025-2026**

- **Processus d'inscription**
- Forms (disponible à compter du 1er mai **2026**)



INSCRIPTION | IMPORTANT

Période d'inscriptions pour 2027-2028: 1^{er} mai 2026 au 31 août 2026

- ➔ Pour le programme Sport-études, il est possible de remplir le Forms avant d'avoir contacté l'organisme sportif affilié, mais pour que le dossier soit actif, vous devez vous assurer de contacter l'OSA
- ➔ Pour le programme Arts-études, la liste des élèves intéressés ayant rempli le Forms seront invités pour des évaluation en novembre 2026
- ➔ Compléter le Forms est avant tout une façon de signifier l'intérêt de votre enfant à faire partie du programme





Pour nous joindre

cite-des-jeunes.sae@csstl.gouv.qc.ca



Important

Pour en savoir plus,
veuillez consulter notre site internet

<https://csstl.gouv.qc.ca/cite-des-jeunes/programmes/>





PÉRIODE DE QUESTIONS





MERCI DE VOTRE PRÉSENCE!

